

Un couvent franciscain au cœur de la Maurienne

En 1365, Jean II, seigneur de La Chambre et vicomte de Maurienne, fonde ici un couvent de Frères Mineurs Conventuels, les Cordeliers. Sept siècles plus tard, ses murs racontent encore la vie des frères, celle des seigneurs qui y reposent, et celle d'un bourg qui a grandi autour de lui.

1365

FONDATION DU COUVENT

41 m

LONGUEUR DE L'ÉGLISE

2021

INSCRIT MONUMENT HISTORIQUE

2026

SÉLECTIONNÉ MISSION PATRIMOINE



La façade de l'église et son portail gothique, vus de la Grande Rue



Le cloître, reconstruit au XVIII^e siècle sur les fondations du cloître gothique



Les voûtes d'ogives en tuf de la salle capitulaire, XV^e siècle

Sur la route du Mont-Cenis

La Chambre est une étape sur la grande route entre la France et l'Italie. Les Cordeliers, ainsi nommés pour la corde qui ceint leur habit, y prêchent, confessent et accueillent les pèlerins en route vers Rome. Un hôpital du bourg leur fait face de l'autre côté de la rue ; eux-mêmes possèdent des terres et deux moulins sur le Bugeon. Leur église, longue de 41 mètres, sert aussi d'église paroissiale : nobles et villageois y prient côte à côte dans une nef unique.

Le couvent est le sanctuaire de la famille de La Chambre, maîtres de la vallée du XI^e au XV^e siècle, qui y ont choisi leur sépulture.

Cinq siècles de chantiers

L'église et la sacristie datent de la fondation. Vers 1400 s'ajoutent l'aile orientale, avec la salle capitulaire aux voûtes d'ogives et le clocher, puis au XV^e siècle le logis ouest et cinq chapelles funéraires le long de l'église. Vers 1747, le cloître est entièrement rebâti, avec un étage et des voûtes d'arêtes ; la nef reçoit de nouvelles voûtes. Une inscription date la fin des travaux : « restauré le 20 mai 1747 ».

De la ferme à la ruine

En 1792, les ordres religieux sont supprimés. Vendu comme bien national, le couvent devient une exploitation agricole : l'église et les galeries du cloître sont cloisonnées en granges, remises et logements. Avant 1865, le chœur et une partie de la nef s'effondrent. Cet usage paysan, qui a masqué les pierres médiévales, les a aussi préservées.

Un monument à sauver

La commune rachète les vestiges en 2008. Le couvent est inscrit au titre des Monuments historiques le 1^{er} octobre 2021. En 2022, l'étude archéologique et le diagnostic de structure confirment l'urgence : le mur nord du cloître menace de s'effondrer, les têtes de murs se déchaussent, la végétation gagne. Le site n'est pas ouvert en dehors des visites organisées. La sacristie, l'espace le mieux conservé, se visite aujourd'hui.

Le 31 août 2026, le couvent est retenu parmi les **100 sites de la Mission Patrimoine** confiée à Stéphane Bern, seul site de Savoie. Le Loto du patrimoine financera la première urgence : consolider le cloître et mettre le monument hors d'eau.

SEPT SIÈCLES D'HISTOIRE

1365

Fondation par Jean II de La Chambre

XV^e

Salle capitulaire, cloître, logis

1747

Cloître rebâti, église restaurée

1792

La Savoie devient française, les ordres sont supprimés

1865

Chœur et nef déjà effondrés

2008

Rachat par la commune

2021

Monument historique

2022

Étude archéologique

2026

Sélection Mission Patrimoine